N° 1865. — 8e Année — UNE CENTIME

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES..... 0 fr. 25
RÉCLAMES..... 0 fr. 50
FAITS DIVERS..... 0 fr. 75
LOCALES..... 1 fr. 00

Les annonces sont reçues à PARIS, aux bureaux de l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Les Déclarations de M. Ribot

M. Ribot a fait hier à la Chambre d'excellentes déclarations.

Elles étaient nécessaires pour bien préciser le caractère et les tendances du nouveau ministère, tel qu'il est aujourd'hui définitivement constitué. Et nous nous félicitons que M. Hubbard les ait immédiatement provoquées.

La courte crise ministérielle dont nous venons de sortir, crise qui s'est produite dans des conditions anormales et contraires aux règles du régime parlementaire, avait causé dans le pays une vive surprise et une certaine inquiétude.

Les républicains en soupçonnaient « débarquer » brutalement et sans motifs graves, un homme de la valeur, du passé et de la haute honorabilité de M. de Freycinet; en voyant les amis de M. Ribot, MM. Célestin Jonnart, Georges Graux, Adam, Boudenoot, pour ne citer que les députés du Pas-de-Calais, s'associer à la cruelle manœuvre par laquelle les boulangistes et les droitiers ont réussi à précipiter M. Floquet en bas du fauteuil présidentiel — les républicains se demandaient où l'on voulait en venir et quel but poursuivaient M. Ribot et ses amis.

Était-il vrai que les républicains centre-gauche songeaient à profiter du trouble et du désarroi dans lesquels se trouvent plongés leur pays, pour essayer d'établir leur pouvoir et de faire prévaloir leur politique ?

Était-il vrai que le nouveau cabinet serait un ministère non plus d'union et de concentration républicaine, mais un ministère de groupe et de coterie, et, franchons le mot, un ministère de réaction ?

On pouvait le supposer un instant, en constatant avec quelle fois les droitiers de la Chambre avaient accueilli la constitution du nouveau gouvernement.

On pouvait le supposer en apprenant que le premier acte de M. Ribot avait été de revenir sur la démocratique mesure par laquelle les républicains avaient placé, depuis quelques années, les ministres civils à la tête des départements de la guerre et de la marine.

On pouvait le craindre, enfin, en lisant les journaux qui prétendent exprimer plus particulièrement les opinions de M. le président du Conseil, le *Journal des Débats*, à Paris, et l'*Echo du Nord* à Lille.

M. Ribot a dissipé hier nos appréhensions, et nous l'en remercions.

Alors que le *Journal des Débats* annonçait que le cabinet allait « inaugurer une nouvelle politique et briser tous les liens qui l'attachaient au parti radical » ; alors que l'*Echo du Nord*, exagérant encore la note, proclamait que « M. Ribot, en écartant « M. de Freycinet n'avait pas seulement « rompu avec un homme, mais avec le sys- « tème de gouvernement qui de concessions « en concessions, d'abdications en abdica- « tions, a fait des différents ministères « qui se sont succédé depuis une longue « suite d'années les prisonniers de l'ex- « trême gauche » — M. le président du Conseil, plus sage et plus soucieux des intérêts de la République que ses thuriféraires et ses compromettants amis, affirmait énergiquement, du haut de la tribune de la Chambre, la nécessité d'une politique d'union et de défense républicaine.

C'est là, en effet, le vrai terrain ; c'est le seul sur lequel le nouveau ministère doive se placer et où il ait chance de se maintenir.

Est-ce que s'il avait imprudence — imprudence coupable dans les circonstances actuelles — de suivre la politique de coterie, la politique de division que lui conseillent le *Journal des Débats* et l'*Echo du Nord*, il resterait huit jours debout ?

Est-ce qu'il n'a pas besoin du concours de tous les républicains, à quelque nuance qu'ils appartiennent, pour accomplir son œuvre difficile de lumière et de justice ?

Est-ce que la droite elle-même, un journal centre-gauche pourtant, où l'*Echo* puise souvent ses inspirations, n'est pas obligée de reconnaître « que le parti qui « est au pouvoir ne forme à la Chambre « qu'une faible majorité ? »

« En cet cette « faible majorité » qui rait la prétention de gouverner seule, à l'exclusion de telles ou telles fractions du parti républicain !

Le général, nuisieurs les enragés de *modérantisme*, ce n'est pas contre les radicaux que il faut se mettre — c'est contre les réactionnaires, contre les cléricaux, contre tous ceux qui menacent l'existence de la République.

L'heure n'est point aux vaines querelles et aux petites machinations. Elle est aux pensées hautes, aux résolutions nobles et généreuses. Elle est à la conciliation, à la concorde, à la discipline républicaine.

Le ministère Ribot doit être un ministère de ralliement de toutes les forces républicaines contre les ennemis de la République. A ce prix seulement les républicains progressistes lui accorderont leur concours.

Georges ROBERT.

Le Carnet d'un Citadin

Le curé Jacot

On se souvient du fameux Jacot, curé de Fèves (Lorraine-annexée) qui, par son adjuvant sert le devant Sa Majesté Guillaume, par ses sermons invitant les catholiques à accepter comme une manifestat on céleste l'annex on de l'Alsace et de la Lorraine, sous les indignat ons de tous ceux qui ont conservé là-bas, le souvenir de la mère-patrie.

Jacot coutinue de prêcher la résignation à ses paroissiens, mais comme il trouve que la chaire de l'église de Fèves manque un peu d'échos, il vient de faire éditer à Metz, chez Georges Lang, une brochure que le Statthalter fait depuis quelques jours, répandre à profusion dans la contrée.

Il nous est arrivé, hier, un de ces opuscules et quel que soit le profond dégoût avec lequel nous l'avons lu, il nous a semblé intéressant de le lever certains passages, afin de montrer avec quelle facilité certains membres du clergé savent concilier ce qu'ils appellent leur patriotisme avec la soumission aux volontés du Très-Haut.

Jacot commence ses explications par un couplet en l'honneur de l'Allemagne :

« Seigneur protège l'Allemagne
Seigneur protège l'Empereur
Que la sagesse t' compagne
Grand Dieu, comme la bonheur. »

Et Jacot ajoute :

« Avant d'être français, j'étais catholique, je suis catholique avant tout, catholique par mon baptême, allemand par la volonté de Dieu.

« Or, en 1871, la volonté de Dieu s'est manifestée d'une manière irrévocable. Mon ancienne patrie a été battue malgré les efforts les plus héroïques. La Lorraine a dû céder à l'Allemagne par le traité de Francfort, traité qui, signé du sceau de la France, traite qui oblige les deux parties contractantes, traité qui confère à l'Allemagne à perpétuité les droits de la France sur notre pays :

« Un lorrain sait dans sa conscience
Que devant Dieu il n'est tout
Du murmure vain d'arrogance
Contre le traité de Francfort »

Après ces vers de mirlton, Jacot termine la préface de sa brochure et entre dans le vif du sujet. Il gémit, il ne sait pas trop qui se réjouira que Jacot ait cette de Fénelon, les protestataires de leur entêtement à rester fidèles à la France, malgré tout, toujours et contre tout.

« Protestons, s'écrie triomphant Jacot, protestons catholiques lorrains contre le respect dont est en ouvrant ici la religion, tandis qu'elle est bafouée ailleurs.

« Protestons contre l'ensemble nefarious dont on nous accuse, tandis que les « *lois scélérates* », le bannissent à leur.

« Protestons, curés alsaciens-lorrains, contre l'augmentation de traitement dont le gouvernement allemand nous a affligés, tandis qu'ailleurs le curé d'un sous-préfet peut être surpris par le maigre traitement d'un pauvre desservant.

« Protestons contre la rentrée des capucins en Alsace, des franciscains en Lorraine, rentrée due à la bienveillance de S. A. le Statthalter.

« Oui mes amis, protestons de la sorte ; mais pas d'une autre, car si notre ancienne patrie est annexé la ligne du Rhin, elle n'aurait pas agi si pacifiquement que l'Allemagne en Alsace-Lorraine : les souvenirs du Palatinat sont là pour chanter les douceurs de l'occupation française et le gant de velours du grand Turenne.

Et un peu loin, Jacot laissant libre cours à ses indignations d'allemand convaincu s'écrie :

« Mais vous ne savez donc pas ce qu'il y avait contre la France de haine accumulée depuis les guerres de Napoléon Ier : La Prusse en vahie, saccagée, pillée, pétinée, rançonnée, réduite à rien, réduite à une province, réduite à n'avoir qu'une armée de 40,000 hommes, réglementée par le bon ou le mauvais vouloir du vainqueur ; vous ne savez donc pas qu'il faut bien l'avouer, quoiqu'il en coûte à notre amour propre, même le Jacob qui de la déroutefin de 1871 n'admet qu'en jeu d'enfant à côté des « lauges, des vols, des brutalités de l'armée Napoléonienne ; vous ne savez donc pas que depuis lors, la jeunesse allemande (sic) ne rêve et ne que vengeance, que revanche ! vous ne savez donc pas que la nation obligée de vivre comme « *chien à côté des* » *ennemis contre lesquels de la veille*, vous ne savez donc pas que la ou de Prusse en vahie, dépouillée, la reine Louise, avait tant souffert, tant souffert, tant souffert pour la gloire, vous ne savez donc pas que la guerre de 1870 n'était que la revanche d'Iena, de Friedland, d'humiliation, d'anéantissement, de morcellement, d'agonie moral de Iéna. Le traité de Francfort a été dit, certes, mais il ne sera pas le dernier, et, malgré tout encore de la grosse dette souscrite par les invasions de 1805 et 1806 sur les cours, sur les fortunes de l'Allemagne au désespoir. »

Voici la conclusion de livre du curé Jacot :

« Fai dit...

« Un poème tien ne nous a ne rassé : la protection nous vale les passeports ; la protection est contraire aux « *lois scélérates* » ; la protection est contraire aux « *lois scélérates* » ; la protection est contraire aux « *lois scélérates* »